

Le mot du secrétaire général,

De 2023, nous retiendrons un premier semestre ponctué par des mobilisations massives dignes des années 80, s'élevant contre le projet de réforme des retraites. Nous en connaissons le résultat aujourd'hui, très mitigé puisqu'il a renforcé un peu plus la défiance à l'égard des porteurs de ce projet soi-disant plus « juste », mais aussi et surtout parce que la méthode choisie a renforcé le jeu des extrêmes.

La réforme est donc passée, en force, pour accoucher d'un système qui ne garantit pas l'équilibre budgétaire, alors que cela était l'un des objectifs du projet. Tout ça... pour ça ! Chacun l'a compris, de cette réformette naîtra une nouvelle réforme, car reculer indéfiniment l'âge de départ n'est qu'un pansement, pas une solution pérenne.

Rappelons que c'est au Congrès de Tours de 2010, que la CFDT a défendu l'idée d'un système universel par lequel la CFDT accepte le principe d'un régime par points comme elle accepterait n'importe quel régime contributif.

Si celle-ci devait voir le jour dans les prochaines années, heureux seront celles et ceux qui auront les régimes indemnitaires les plus étoffés, car ce seront les primes qui serviront de base de calcul et non pas les avantages sociaux connexes (titres restaurants, chèques cadeaux, etc...).

Et que dire des nouvelles règles d'indemnisation du chômage ! Comment expliquer aux séniors que l'éloignement de l'âge de départ à la retraite va les enfermer dans un système les précipitant plus tôt dans la précarité : c'est la décentralisation de l'indemnisation vers les *minima* sociaux. Cela étant dit, il serait intellectuellement malhonnête de ne pas reconnaître le progrès social quand il surgit :

Citons la mise en œuvre du SEGUR/LAFORCADE, acté fin 2022, ou la loi Taquet tendant à mieux reconnaître l'engagement professionnel des agent(e)s de la filière médico-sociale.

Citons également la maigre revalorisation de la valeur du point d'indice congelé dans le permafrost depuis trop longtemps et insuffisante au regard de l'inflation galopante.

Citons les revalorisations du régime indemnitaire ici et là, comme au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ou à la Communauté de Communes de Moselle et Madon.

Citons l'accord historique des OS et des employeurs territoriaux sur la santé et la prévoyance qui laisse augurer une couverture élargie de la protection sociale complémentaire.

Citons quelques primes exceptionnelles de pouvoir d'achat versées localement à la discrétion des employeurs pour la territoriale ou automatiquement pour la FPE.

Citons les évolutions salariales à Nancy et à la Métropole négociées autour de la table et dont l'essentiel était acquis avant même que les agitateurs de tambours fassent le show dans un hangar en produisant des caricatures puériles de nos militants : la CFDT est la seule organisation qui a voté « oui » tant à la Métropole qu'à la ville. L'essentiel est l'intérêt supérieur des agent(es).

Ces résultats obtenus, sans prendre en otage Saint-Nicolas, découlent de négociations nationales, notamment au Conseil Supérieur de la Fonction Publique (La Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat vient de là), mais principalement au niveau local par les militants que vous avez désignés. Tout ne s'obtient pas par le seul rapport de force, c'est ce qui fait la singularité de la CFDT.

Et si **2024** était l'année de la transition vers un monde meilleur !

Sans s'enfermer dans une forme d'autosuggestion à l'instar de Coué, de nouvelles avancées sont attendues pour 2024 :

Outre le projet de dépoussiérage du système de rémunération souhaité par le ministre de la transformation et de la fonction publique et dont on ne sait pas grand-chose, sont notamment attendues des mesures en direction de la police municipale ou de la petite enfance.

Sur ce dernier point, il ne s'agit pas d'un SEGUR bis, mais d'une reconnaissance financière dont les contours et les montants restent à arrêter.

L'année s'ouvrira avec l'attribution de 5 points d'indice majoré, bien insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat cumulée sur les dernières années. On espère que cela n'a pas pour seul objectif de contenir la GIPA.

Il conviendra de poursuivre les négociations sur le tassement des grilles indiciaires qui tend à une « Smicardisation » insupportable et que nous dénonçons avec ferveur depuis plusieurs années. A ce rythme, la catégorie B n'aura plus de raison d'être.

Parallèlement, la qualité de vie au travail doit retrouver ses lettres de noblesse.

Ces nouveaux ou trop anciens employeurs qui poussent au départ les agents mécontents, ou usent du bâton disciplinaire pour se faire entendre, sont les premiers à se plaindre des difficultés à recruter. Un paradoxe alors que la ressource s'amenuise.

Peut-être est-il temps pour eux de prendre conscience que l'attractivité des collectivités, dont ils ont la charge, est intrinsèquement liée à la politique RH qu'ils impulsent. Les RH sont un choix, pas une charge !

Cela est d'autant plus vrai avec la génération Z qui intègre le marché du travail. Il est temps de changer de logiciel. Nous serons aux côtés des employeurs s'ils le souhaitent, car qui mieux que nous peut répondre aux aspirations des agents et des salariés ?

Bien évidemment, ces revendications peuvent paraître dérisoires dans un contexte international bouleversé. Mais l'histoire nous a appris que c'est des crises que naissent les pensées extrémistes et les conflits. L'Humanité aurait mieux à faire... à commencer par se soucier de l'environnement.

Faire société, c'est tout mettre en œuvre pour se prémunir des crises. C'est ce que voulait Robert SCHUMAN en construisant les bases d'une Europe unie et pour laquelle nous serons amenés à nous prononcer le 9 juin prochain, c'est ce que nous voulons.

D'ici là, au nom d'Interco Meurthe-et-Moselle, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Profitez de ces moments essentiels.

Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

Du bonheur, rien que du bonheur, de la réussite dans vos projets, et une excellente santé qui reste notre bien le plus précieux.

Amitiés syndicales

Philippe BERTRAND
Secrétaire Général CFDT - Interco54